

Cadre d'action pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (MNT)



Les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et les maladies respiratoires chroniques ne sont plus considérés comme des problèmes spécifiques au monde développé. Ils constituent des menaces croissantes pour la santé publique ainsi que les finances publiques et privées dans le monde entier. Ces groupes de pathologies, qui correspondent aux quatre principaux types de maladies non transmissibles (MNT), sont responsables de 63 % des décès dans l'ensemble des pays, aussi bien riches que pauvres, et leur prévalence augmente rapidement dans les pays à revenu faible ou moyen. Des facteurs sociaux tels que l'urbanisation, la croissance des revenus, les changements dans l'alimentation et le mode de vie ainsi que l'allongement de l'espérance de vie ont tous contribué à une augmentation de l'incidence des MNT. Ces maladies sont une cause majeure de pauvreté et représentent un obstacle au développement économique de nombreux pays en voie de développement. Il y a aussi de grandes comorbidités entre les MNT et les troubles mentaux et neurologiques. On estime qu'ensemble, ces maladies représentent une perte de production cumulée de 47 milliards de dollars sur les deux prochaines décennies. L'incidence d'un grand nombre de MNT pouvant être réduite par des changements dans les modes de vie des individus, il est essentiel de mettre l'accent sur la prévention.

En 2011, l'industrie de la recherche pharmaceutique a lancé un Cadre d'action pour les maladies non transmissibles, dont les mesures ont constitué sa principale contribution au Plan d'action mondial pour la prévention et la maîtrise des MNT de l'Organisation mondiale de la Santé, et qui a orienté les activités de lutte contre la progression des MNT au sein de notre industrie au cours des dernières années.

Depuis le lancement de ce Cadre d'action, la FIIM a forgé des alliances précieuses avec différents intervenants en vue de faire face aux MNT, tout en menant des activités créatrices de valeur pour les gouvernements, les professionnels de la santé et les patients. Les différentes manières dont le Cadre d'action de 2011 a été mis en œuvre sont détaillées sur

ncds.ifpma.org.

À la suite de l'adoption des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, la FIIM juge impératif de souligner l'importance des MNT en tant que composante essentielle du développement durable et entend pour cela réexaminer son Plan d'action afin de s'assurer qu'il reste pertinent et applicable pour l'après-2015.

Nous estimons que les progrès accomplis dans le domaine de la santé mondiale au cours des dernières années ont démontré qu'il est indispensable d'adopter une approche basée sur un partenariat progressiste et collaboratif entre les différents intervenants afin de répondre efficacement à cette menace croissante. Au vu de l'ampleur du défi posé par les MNT, il nous faut, plus que jamais, partager nos compétences collectives et nos forces, coordonner nos efforts et marquer notre engagement à soutenir le vaste ensemble de mesures nécessaires. C'est la raison pour laquelle notre Cadre d'action remanié considère les partenariats comme un principe fondamental et un facteur essentiel pour assurer :

- **l'innovation**, afin d'ouvrir de nouvelles voies pour combattre les maladies;
- **la disponibilité**, afin de promouvoir des politiques efficaces pour étendre l'accès aux soins;
- **l'autonomisation des patients**, afin de combler le fossé entre prise de conscience et changement des comportements;
- **le renforcement des capacités**, afin de préparer les systèmes de santé à gérer des pathologies permanentes.

Ce Cadre d'action souligne les domaines dans lesquels nous pensons pouvoir apporter la contribution la plus importante par notre travail individuel et nos collaborations. Toutefois, nous appelons les autres acteurs de la communauté mondiale de la santé à continuer à soutenir nos efforts pour identifier des solutions permettant de répondre aux défis croissants posés à la société par les MNT.

Cadre d'action pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (MNT)



Principe général: promotion et établissement de partenariats afin d'étendre l'accès aux soins, de favoriser l'autonomisation des patients et de renforcer la préparation des systèmes de santé à la gestion de maladies non transmissibles.

INNOVATION

Ouvrir de nouvelles voies pour combattre la maladie



1. Poursuivre le développement **d'approches et de produits innovants** et continuer à contribuer à leur élaboration afin de prévenir et de traiter les MNT tout en essayant de répondre aux besoins des personnes tout au long de leur vie.

2. Collaborer avec des partenaires adéquats et **adopter des approches axées sur les patients** pour améliorer les médicaments existants, afin de répondre aux besoins spécifiques des populations et des conditions des régions en développement, par le biais des produits MNT que nous développons et fabriquons.

DISPONIBILITÉ

Promouvoir des politiques efficaces pour étendre l'accès aux soins



3. Soutenir activement des partenaires tels que la Banque mondiale et l'OMS afin que soit adoptée une approche durable et équitable pour parvenir à une **couverture de santé universelle**, en atteignant des objectifs communs pour étendre l'accès aux médicaments et aux vaccins tout en renforçant les mesures d'incitation à l'innovation.

4. Coopérer avec tous les acteurs concernés afin d'encourager la **suppression des marges commerciales** appliquées tout le long de la chaîne d'approvisionnement et qui augmentent inutilement le prix final des traitements, tout en préconisant l'élimination des taxes à l'importation et des obstacles administratifs.

5. Soutenir la mise en œuvre d'un ensemble fondamental d'interventions dans le domaine des soins de santé, qui soient réalisables et qui aient un impact significatif sur la santé mondiale (également désignées par l'expression « **meilleures options** »¹⁾), tant au niveau des individus que des populations.

AUTONOMISATION DES PATIENTS

Comblant le fossé entre
prise de conscience
et changement des
comportements



6. Continuer à promouvoir l'adoption de styles de vie plus sains par la mise en œuvre d'outils innovants, afin d'améliorer les **connaissances en matière de santé et d'encourager les changements de comportement**, de s'attaquer aux facteurs de risque et à la comorbidité ainsi que d'améliorer le respect des traitements.

7. Continuer à soutenir les **initiatives de dépistage** à l'échelle mondiale dans le cadre d'une campagne de prévention complète et de réaction aux MNT par le traitement.

8. Promouvoir activement le **bien-être** physique et mental **de la population active** en donnant l'exemple et en commençant par les quelque deux millions d'employés que nos membres représentent.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Préparer les systèmes
de santé à gérer
des pathologies
permanentes



9. Coopérer avec les gouvernements et l'OMS afin de favoriser un environnement politique, réglementaire et logistique de nature telle à garantir une qualité optimale des soins et des résultats en matière de santé pour les patients, notamment en encourageant le **renforcement du cadre réglementaire**.

10. Contribuer à l'intensification des approches relatives aux **soins de santé primaires**, notamment en encourageant l'innovation pour la fourniture de services, l'intégration des soins et l'autonomisation des communautés.

11. Encourager le **renforcement des capacités** par des efforts ciblés visant à améliorer le développement des infrastructures de santé et la formation des prestataires à tous les niveaux du système de soins de santé.

12. Coopérer avec les partenaires afin d'améliorer les systèmes d'information et de surveillance avec pour objectif de **recueillir, analyser et diffuser** régulièrement **des données pertinentes**.



International Federation
of Pharmaceutical
Manufacturers & Associations

Pour en savoir plus: www.ifpma.org, ncds.ifpma.org